

20
26

Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20251028-21OCT2025-DE
Date de télétransmission : 03/11/2025
Date de réception préfecture : 03/11/2025

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

*Conseil municipal
du 28 octobre 2025*

TABLE DES MATIERES

Cadre financier	3
Le contexte du PLF 2026 (sept/oct 2025)	3
1. Croissance économique modérée	3
2. Inflation et pouvoir d'achat	3
3. Situation de l'emploi	4
4. Finances publiques, dette et maîtrise du déficit	4
5. Hypothèses de financement et risques pour les collectivités territoriales	4
6. Orientations stratégiques pour La Possession	5
Une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement	5
Une optimisation des recettes et une neutralité fiscale	5
Préservation de la capacité d'investissement et de l'autofinancement	5
Une trajectoire de dette soutenable, malgré un profil particulier	6
Une gouvernance financière transparente et responsable	6
En conclusion	6
ANALYSE DU CONTEXTE LOCAL	7
1. Contexte institutionnel local	7
2. Contexte financier local	7
Trajectoires des dépenses et recettes de gestion	8
LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES	9
1. La structure d'un budget	9
2. Les dépenses (hors opérations d'ordre)	10
Les charges à caractère général – Chapitre 011	10
Les charges de personnel – Chapitre 012	12
Les autres charges – Chapitre 65	13
Subventions aux établissements publics communaux :	13
Subventions aux associations	13
3. Les recettes (hors opérations d'ordre)	14
Les dotations et participations – Chapitre 74	14
Les prestations de services – Chapitre 70	15
La fiscalité – Chapitre 73	15
Les taux de fiscalité	15
Les autres recettes fiscales	15
LES EFFECTIFS	16
1. La structure des effectifs et son évolution	16
2. Rémunération	17
LA DETTE	20
1. Historique endettement de 2018 à 2025	20
2. Le profil d'extinction de la dette	21
3. L'annuité de la dette	22
4. La prospective de la dette	22
LA PROSPECTIVE jusqu'en 2029	23
1. Evolution des grandes masses budgétaires	23
2. L'autofinancement	23
3. La capacité de désendettement	25
4. La programmation pluriannuelle d'investissements 2025-2031	25
Liste des investissements 2025-2031	26

Cadre financier

La loi du 6 février 1992, dans ses articles 11 et 12, a étendu aux communes de 3 500 habitants et plus, ainsi qu'aux régions, l'obligation d'organiser un débat sur les orientations générales du budget qui était déjà prévue pour les départements (loi du 2 mars 1982). L'article L.2312-1 du CGCT reprend cette disposition : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la commune, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8".

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de leur collectivité mais aussi sur ses engagements pluriannuels. Il s'appuie désormais sur le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB).

Ce débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget par l'Assemblée, il a pour objet de préparer cet examen en donnant aux membres de l'organe délibérant, en temps utile, les informations qui leur permettront d'exercer, de façon effective, leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget. Une note explicative de synthèse doit ainsi être communiquée aux membres de l'assemblée délibérante en vue du débat d'orientation budgétaire.

Le vote du budget primitif 2026 est prévu en décembre 2025.

Le contexte du PLF 2026 (sept/oct 2025)

1. Croissance économique modérée

Selon les dernières projections de la Banque de France, la croissance du produit intérieur brut (PIB) français devrait s'établir à +0,7 % en 2025, puis à +0,9 % en 2026.

Ces prévisions traduisent un environnement incertain : ralentissement de la demande internationale, effets des tensions géopolitiques, sensibilité des économies au coût du financement et à l'inflation.

2. Inflation et pouvoir d'achat

L'inflation globale est attendue à environ 1,0 % en 2025, puis à 1,3 % en 2026 selon la Banque de France.

L'inflation hors énergie et alimentation devrait décroître, aux alentours de 1,7 % en 2025, puis 1,6 % en 2026.

Le recul des prix énergétiques ainsi que la modération des prix des services contribuent à cette décrue. Toutefois, certaines catégories (logement, énergie, transports) demeurent sous fortes pressions. Ces évolutions affectent directement les charges de fonctionnement des collectivités.

3. Situation de l'emploi

Le taux de chômage resterait proche de son niveau actuel d'environ 7,5 %.

Les perspectives pour l'emploi demeurent prudentes : on note des comportements attentistes des entreprises, notamment dans l'investissement privé, ce qui pèse sur la création nette d'emplois.

4. Finances publiques, dette et maîtrise du déficit

La dette publique de la France s'élève à plus de 114 % du PIB au premier trimestre de 2025.

Le déficit public reste élevé ; le gouvernement prévoit des mesures d'ajustement budgétaire pour tenter de le réduire progressivement. Toutefois, les perspectives restent marquées par une tension entre la nécessité de maîtriser les dépenses et celle de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Dans le cadre du Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2026, des réductions ou gels partiels de certaines dépenses de fonctionnement, ainsi qu'une évolution des concours aux collectivités locales, sont anticipées.

5. Hypothèses de financement et risques pour les collectivités territoriales

Les dotations de l'État aux collectivités, ainsi que les transferts ou concours financiers, pourraient subir des ajustements dans le cadre des efforts nationaux de réduction du déficit.

Le coût de la dette (taux d'intérêt) est un facteur de risque, en particulier pour les emprunts futurs : les taux sont influencés par les décisions de politique monétaire européenne et les anticipations d'inflation.

L'international (prix de l'énergie, chaînes d'approvisionnement, contexte géopolitique) reste un vecteur d'incertitude, susceptible de provoquer des chocs externes non anticipés.

6. Orientations stratégiques pour La Possession

Dans un contexte national marqué par une croissance modérée, une inflation en voie de stabilisation et une trajectoire de finances publiques contrainte par l'importance du déficit et de la dette. Les orientations budgétaires pour 2026 sont présentées dans un cadre visant à assurer la soutenabilité financière, en tenant compte des contraintes nationales et locales.

Conformément aux obligations du Code général des collectivités territoriales, le présent rapport vise à éclairer les élus sur les perspectives financières de l'exercice 2026. Compte tenu de la période préélectorale, les orientations stratégiques sont présentées sous un angle exclusivement financier et organisationnel, sans détailler de nouveaux projets d'investissement.

Une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement

La progression des charges de fonctionnement reste un enjeu central. L'exercice 2026 sera marqué par la poursuite des efforts de modération budgétaire, dans un contexte de ralentissement de l'inflation mais de persistance de tensions sur certains postes (énergie, alimentation, services).

Les charges à caractère général feront l'objet d'un suivi particulier, notamment sur les postes liés à l'énergie et aux fournitures.

Les charges de personnel, premier poste budgétaire de la commune, seront contenues au travers d'une gestion attentive des effectifs et d'une anticipation des revalorisations statutaires.

Une attention particulière sera portée au maintien d'un niveau soutenable de subventions et participations, afin de préserver l'équilibre entre accompagnement du tissu associatif et contraintes financières.

Une optimisation des recettes et une neutralité fiscale

La politique de recettes pour 2026 repose sur le maintien des taux actuels d'imposition et sur une optimisation du recouvrement et de la gestion des produits du domaine.

Parallèlement, la commune restera attentive à l'évolution des concours financiers de l'État, dont les trajectoires annoncées dans le cadre du Projet de loi de finances 2026 laissent entrevoir une progression limitée, voire un tassement.

Préservation de la capacité d'investissement et de l'autofinancement

Malgré un contexte budgétaire contraint, il demeure essentiel de garantir une capacité d'autofinancement permettant de soutenir les investissements structurants et d'entretenir le patrimoine communal.

Les priorités financières porteront sur :

- la consolidation de l'épargne brute et de l'épargne nette, afin de maintenir un niveau d'autofinancement compatible avec les besoins d'entretien et de mise en conformité

des équipements ;

- le ciblage des dépenses d'investissement sur les opérations indispensables à la sécurité, à la modernisation du service public et à l'optimisation du patrimoine existant ;
- la recherche active de cofinancements extérieurs (État, Région, Europe), afin de limiter le recours à l'emprunt pour le financement de nos équipements structurants.

Une trajectoire de dette soutenable, malgré un profil particulier

La commune de La Possession présente un profil d'endettement singulier : L'encours de dette par habitant de la commune est supérieur de près de 30 % à la moyenne régionale.

En revanche, la charge financière par habitant demeure inférieure de 10 % à la moyenne régionale. Ces données traduisent un profil d'endettement spécifique, marqué par un différentiel entre encours et charge annuelle

L'orientation retenue pour 2026 est de préserver cette trajectoire en veillant à :

- limiter le recours à de nouveaux emprunts aux seules opérations indispensables et cofinancées,
- maintenir une capacité de désendettement inférieure aux seuils de vigilance,
- assurer la stabilité de la charge financière pour ne pas peser sur l'épargne de gestion.

Cette stratégie vise à concilier la nécessité de soutenir l'investissement communal et l'exigence de soutenabilité budgétaire à moyen et long terme.

Une gouvernance financière transparente et responsable

Dans un contexte institutionnel marqué par la mise en place d'un pacte financier et fiscal au sein du Territoire de l'Ouest, la commune de La Possession veillera à garantir une répartition équitable des ressources intercommunales et à inscrire ses choix financiers dans une logique de solidarité territoriale.

Le suivi des indicateurs financiers (capacité de désendettement, épargne brute, poids de la masse salariale) sera maintenu afin de permettre aux élus une information claire et régulière.

En conclusion

Les orientations budgétaires pour 2026 visent à préserver les grands équilibres financiers, à maintenir une capacité d'investissement soutenable et à stabiliser la trajectoire de la dette, conformément aux contraintes financières nationales et locales

ANALYSE DU CONTEXTE LOCAL

Appréhender les questions financières d'une commune ne peut se limiter aux équilibres budgétaires, il est aussi utile de pouvoir se situer parmi les institutions locales, cerner ses compétences obligatoires et facultatives, ou encore connaître le tissu social qui compose cette commune.

1. Contexte institutionnel local

La communauté d'agglomération TO, dans le cadre de son projet de territoire a mis en place un pacte financier et fiscal. Les communes n'ont été que peu sollicitées pour la mise en place de ce pacte qui se résume à la dotation d'une somme de 20M€ de fonds de concours en faveur des communes membres dont 3.5M€ pour la commune de La Possession.

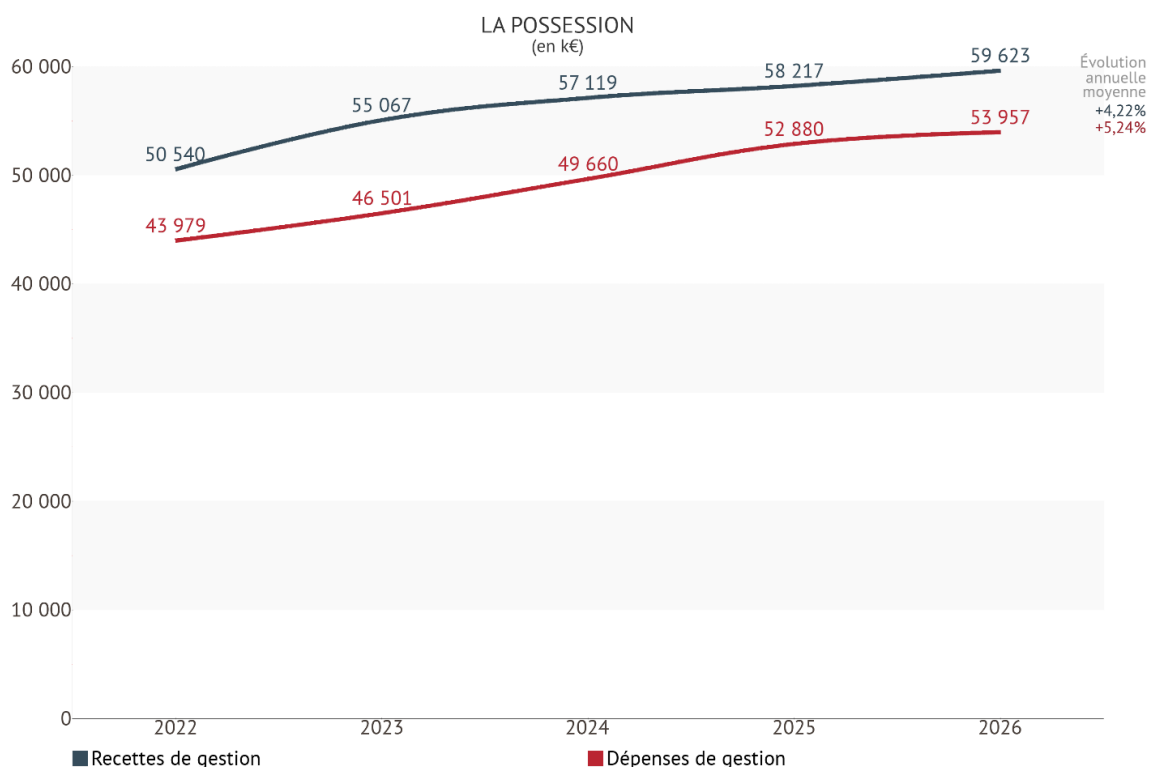
En 2025, le TO a délibéré sur la dotation de solidarité communautaire dans le but d'assurer une solidarité financière. La commune de la Possession a reçu 302k€ pour l'année 2025. La délibération du TO ne mentionne pas une éventuelle reconduction pour 2026.

2. Contexte financier local

Le contexte financier de la Ville de La Possession se caractérise par une progression soutenue des dépenses de fonctionnement, en particulier la masse salariale et les charges liées à l'énergie et à l'alimentation. Malgré ces tensions, la commune préserve une épargne brute positive et maintient une capacité d'autofinancement lui permettant de poursuivre ses investissements. L'endettement reste plus élevé que la moyenne régionale, mais il est maîtrisé grâce à une gestion efficace qui limite l'impact des charges financières. Dans ce cadre, la commune doit continuer à conjuguer prudence et soutenabilité afin de préserver ses marges de manœuvre pour les années à venir.

Trajectoires des dépenses et recettes de gestion

	2022	2023	2024	2025	2026
Recettes de gestion	50 540k€	55 067k€	57 119k€	58 217k€	59 623k€
<i>Evolution</i>		9,0%	3,7%	1,9%	2,4%
Impôts et taxes (R73)	19 849k€	23 523k€	24 094k€	24 640k€	25 220k€
<i>Evolution</i>		18,5%	2,4%	2,3%	2,4%
Dépenses de gestion	43 979k€	46 501k€	49 660k€	52 880k€	53 957k€
<i>Evolution</i>		5,7%	6,8%	6,5%	2,0%



Sur la période observée, les recettes de gestion affichent une progression régulière mais en ralentissement. Après de fortes hausses en 2022 et 2023 portées par la dynamique fiscale, leur croissance se stabilise autour de 2 à 3 % par an à partir de 2024. Cette évolution traduit une consolidation des bases fiscales et des produits de gestion, mais sans effet d'accélération à moyen terme.

En parallèle, les dépenses de gestion progressent de manière soutenue, à un rythme supérieur aux recettes entre 2022 et 2025, avant un ralentissement en 2026. L'essentiel de cette dynamique provient des charges de personnel, qui connaissent plusieurs années de fortes augmentations liées aux revalorisations salariales, aux évolutions statutaires et aux besoins en effectifs.

Cette configuration met en évidence une pression croissante sur l'épargne de gestion : si les recettes restent dynamiques, leur rythme de croissance tend à s'essouffler tandis que les dépenses, notamment salariales, continuent d'augmenter plus vite. L'orientation 2026 traduit donc un choix de prudence, avec une modération anticipée de la croissance des charges, afin de préserver les équilibres financiers de la commune.

LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES

1. La structure d'un budget

Profilage du budget primitif 2026

FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	012 - Frais de personnel	36 928	002-Excédents reportés de N-1	
	011 - Fournitures, travaux, et services extérieurs, frais de gestion générale - Impôts	8 003	70-Produits d'exploitation et du domaine	3 769
	65-Participation et contingents, Subventions	8 807	73 - Impôts ménages (TH, TFB), octroi de mer	43 759
	66- Intérêts de la dette	1 000	74- DGF, participation CAF, Remb. Emplois aidés	11 369
	68-014- Autres charges	220	75-013- Recettes diverses - loyers logements et locaux	725
	042-Dotations aux amortissements	4 000	77- Indemnités assurances, recettes exceptionnelles et autres	50
	023-Virement à la section d'investissements	1 214	78-042- Reprises sur provision- Tx en régie	500
		60 172	60 172	

INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES		Ressources propres
	001- Report déficit		13-Subventions sur les investissements (Europe, Etat, Région, Département, Autres)	10 392	
	20/21/23- Etudes, acquisitions et travaux	19 006	16-Emprunts d'équilibre	5 000	
	Partie investissements autofinancés		10-024 Recettes propres d'investissement FCTVA, Taxe d'aménagement, FRDE, Cessions	2 200	
	16-Remboursement de la dette	3 800	040-Dotations aux amortissements	5 214	
		22 806	021-Virement de la section de fonctionnement		
			22 806		

2. Les dépenses (hors opérations d'ordre)

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA PREV 2025	PREV 2026
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 395k€	6 748k€	7 451k€	8 013k€	8 034k€
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	30 284k€	30 972k€	33 507k€	35 853k€	36 928k€
014 ATTENUATIONS DE RECETTES	62k€	76k€	449k€	100k€	100k€
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 238k€	8 706k€	8 253k€	8 797k€	8 807k€
66 CHARGES FINANCIERES	907k€	969k€	994k€	956k€	1 000k€
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	29k€	6k€	6k€	20k€	20k€
68 DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS	112k€	100k€	100k€	100k€	100k€
Total général	45 026k€	47 576k€	50 760k€	53 837k€	54 989k€

Les charges à caractère général – Chapitre 011

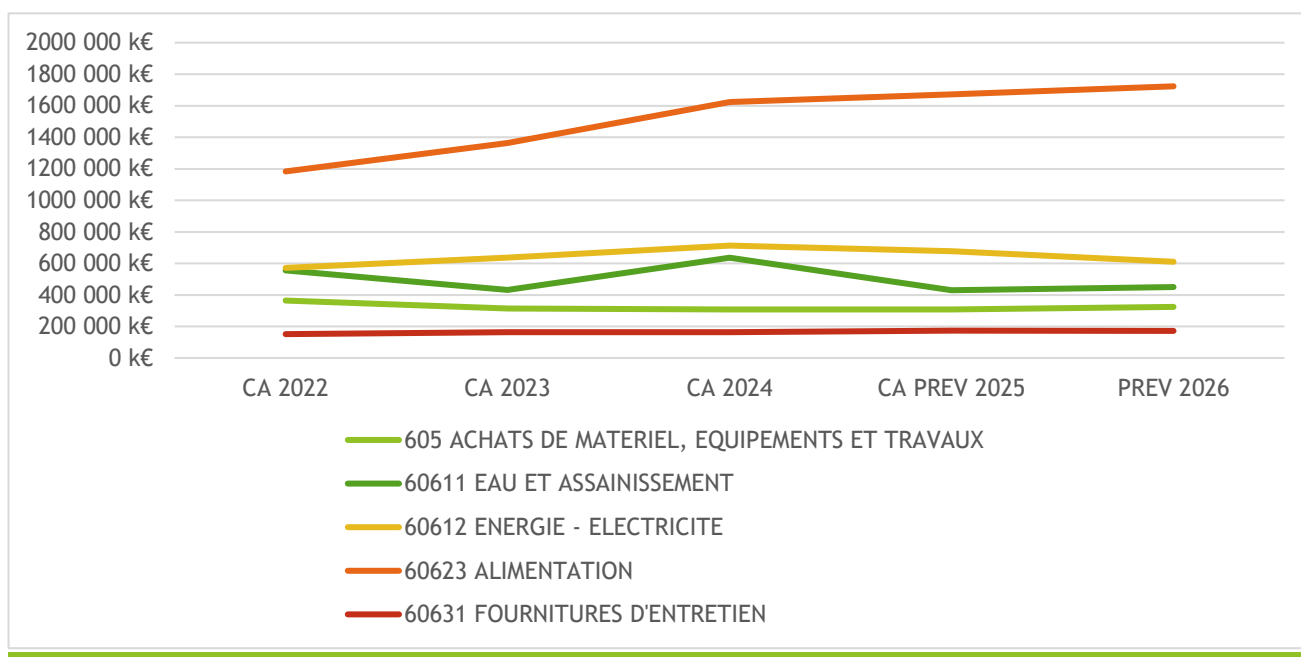
Pour 2026, cette enveloppe sera comprise entre 8 M€ et 8,2M€.

Les achats seront stables (fluides, alimentation, matériaux) représentent près de 50% des dépenses de ce chapitre. L'exercice 2025 est marqué par un recul des dépenses d'eau et d'assainissement suite à une campagne de recherche et de réparation de fuites sur les réseaux internes de la ville. Les dépenses d'électricité ont été contenues par des mesures d'économie d'énergie générée par la rénovation de nos équipements, la rénovation prochaine des éclairages sportifs et la 3^{ème} tranche d'éclairage public rénové en Leds contribuerons à une baisse de notre facture énergétique dès 2026.

Le poste alimentations évoluera de façon moins significative sauf nouvelle vague d'inflation.

Les chiffres 2025 sont estimés – stabilisation en 2026.

60-ACHATS	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA PREV 2025	PREV 2026
605 ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	364k€	313k€	309k€	308k€	324k€
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	556k€	431k€	636k€	430k€	450k€
60612 ENERGIE - ELECTRICITE	571k€	637k€	713k€	677k€	609k€
60623 ALIMENTATION	1 183k€	1 363k€	1 624k€	1 673k€	1 723k€
60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN	151k€	163k€	164k€	173k€	171k€
Total général	2 826k€	2 907k€	3 445k€	3 261k€	3 277k€



Les charges externes (61) – sont présentées dans ce document en net recul. Cependant, les actions financées seront ajoutées lors de l'élaboration du budget primitif 2026, augmentant ainsi ce poste de dépenses mais aussi les recettes du chapitre 74.

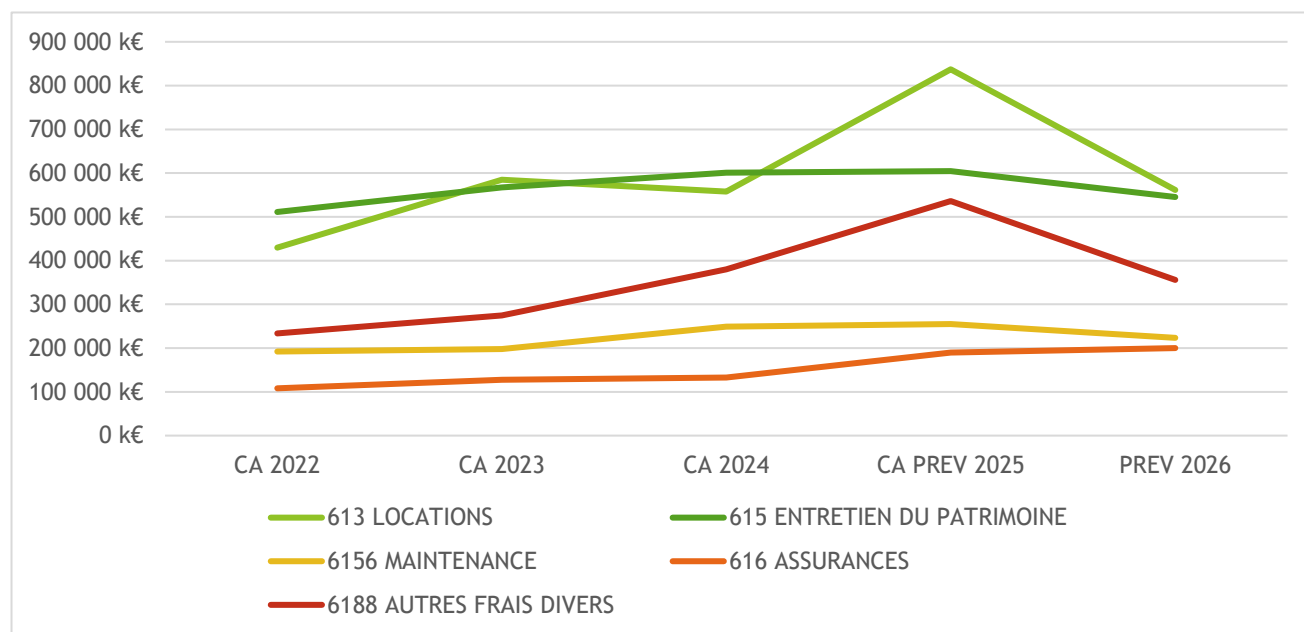
En 2025, les locations mobilières ont été impactées par les locations d'engins suite au cyclone Garance à hauteur de 262k€. Ces dépenses n'apparaissent plus en 2026

L'entretien du patrimoine et la maintenance sont dans la moyenne haute en 2025, le montant moyen de ces dernières années est prévu pour 2026.

Dans la continuité des réalisations passées, en 2025 la nature 6188 est en hausse suite aux diverses animations sur le territoire (PAT-Jardins partagés, illuminations festives, Sport sur ordonnance...) en 2026 à ce jour le montant des actions 2026 n'est pas encore définitivement arrêté, la prévision qui sera faite en dépenses au budget primitif sera accompagnée d'une prévision de recettes.

Les chiffres 2025 sont estimés – montant à confirmer en 2026

61- CHARGES EXTERNES	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA PREV 2025	PREV 2026
613 LOCATIONS	430k€	585k€	558k€	837k€	561k€
615 ENTRETIEN DU PATRIMOINE	511k€	567k€	601k€	604k€	546k€
6156 MAINTENANCE	192k€	198k€	249k€	255k€	223k€
616 ASSURANCES	108k€	128k€	132k€	190k€	200k€
6188 AUTRES FRAIS DIVERS	234k€	275k€	380k€	536k€	356k€
Total général	1 474k€	1 753k€	1 920k€	2 422k€	1 887k€



Les postes les plus importants pour les autres charges externes (62) : stabilité en 2025

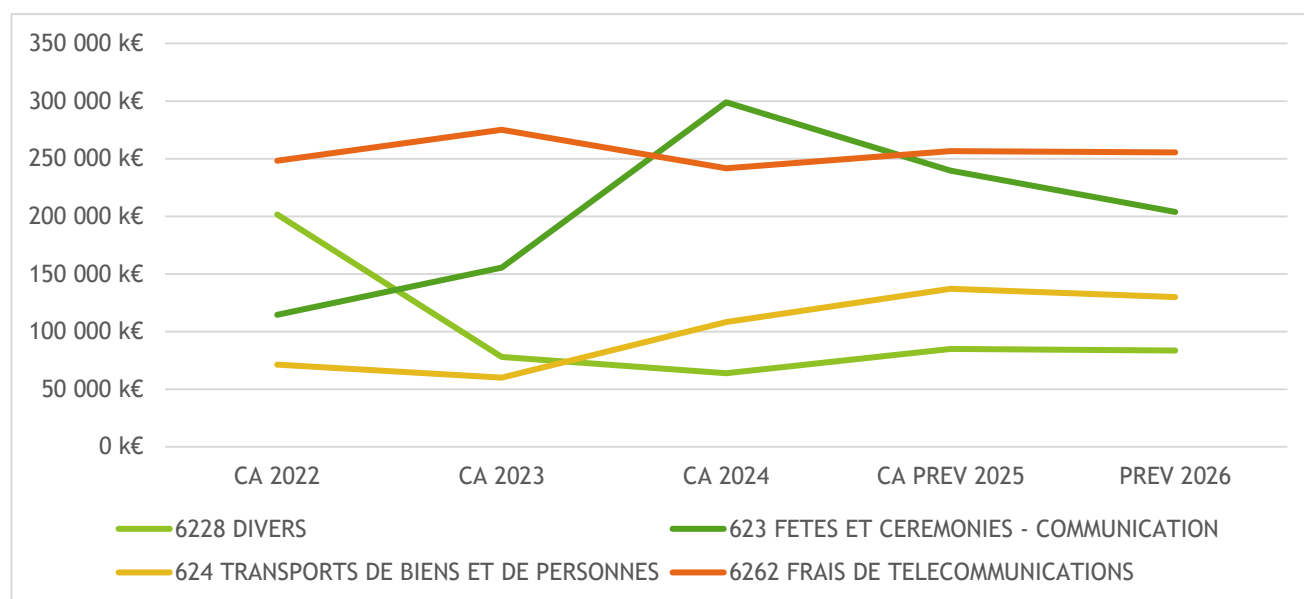
Les frais de télécommunications sont stables et devraient le rester en 2026.

En 2025 et 2026 le montant du poste 623 fêtes et cérémonie sont maintenus dans une

fourchette entre 200 et 240k€.

Les chiffres 2025 sont estimés – légère baisse en 2026

62- AUTRES CHARGES EXTERNES	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA PREV 2025	PREV 2026
6228 DIVERS	202k€	78k€	64k€	85k€	83k€
623 FETES ET CEREMONIES - COMMUNICATION	115k€	156k€	299k€	240k€	204k€
624 TRANSPORTS DE BIENS ET DE PERSONNES	71k€	60k€	108k€	137k€	130k€
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	248k€	275k€	242k€	257k€	255k€
Total général	636k€	569k€	713k€	718k€	673k€



Les charges de personnel – Chapitre 012

Le chapitre 012 est exclusivement dédié à la masse salariale du personnel de la ville. Ce rapport vise à analyser l'évolution des charges de personnel sur les années 2022 à 2025, en mettant en lumière les facteurs ayant contribué à ces variations. La partie du rapport traitant des effectifs sera développé ci-après [Les effectifs](#)

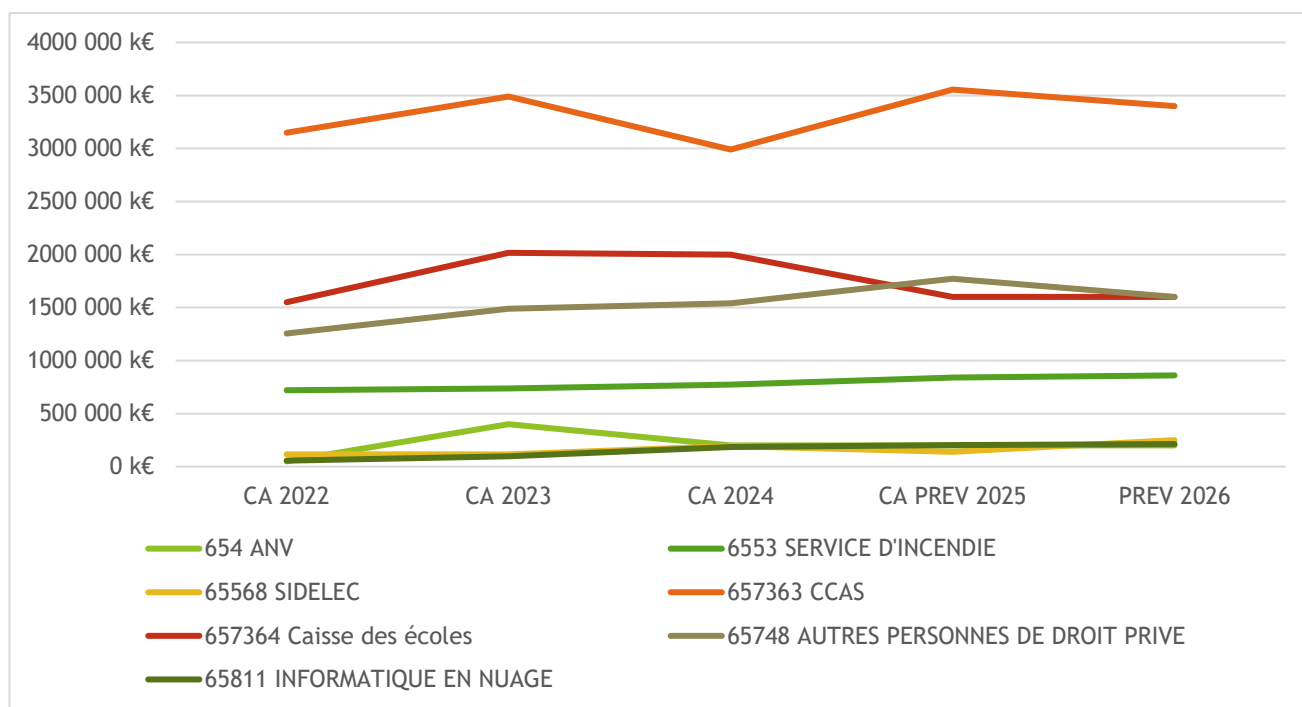
Évolution des Charges de Personnel

Chiffres Clés

- 2022 : 30 283 k€
- 2023 : 30 972 k€ (+2,27%)
- 2024 : 33 504 004€ (+8,17%)
- 2025 : 34 368 k€ (+2,8%) € => enveloppe 2026 36 700 à 36 900k€

Les autres charges – Chapitre 65

65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA PREV 2025	PREV 2026
654 ANV	50k€	400k€	200k€	200k€	200k€
6553 SERVICE D'INCENDIE	720k€	737k€	773k€	841k€	860k€
65568 SIDELEC	115k€	117k€	194k€	138k€	250k€
657363 CCAS	3 150k€	3 490k€	2 990k€	3 555k€	3 400k€
657364 Caisse des écoles	1 550k€	2 016k€	2 000k€	1 600k€	1 600k€
65748 AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	1 255k€	1 489k€	1 541k€	1 772k€	1 600k€
65811 INFORMATIQUE EN NUAGE	56k€	97k€	184k€	203k€	213k€
Total général	6 897k€	8 347k€	7 882k€	8 308k€	8 123k€



Subventions aux établissements publics communaux :

Le CCAS comme la Caisse des Ecoles fonctionnent avec une subvention d'équilibre. Cette contribution peut être amenée à varier fortement d'une année à l'autre selon les excédents dégagés par les établissements. Ainsi en 2024, le CCAS a profité d'un excédent reporté de 2023 qui permis de réduire la subvention communale. En 2025 et 2026 les montants inscrits sont ceux nécessaires à l'équilibre de son budget.

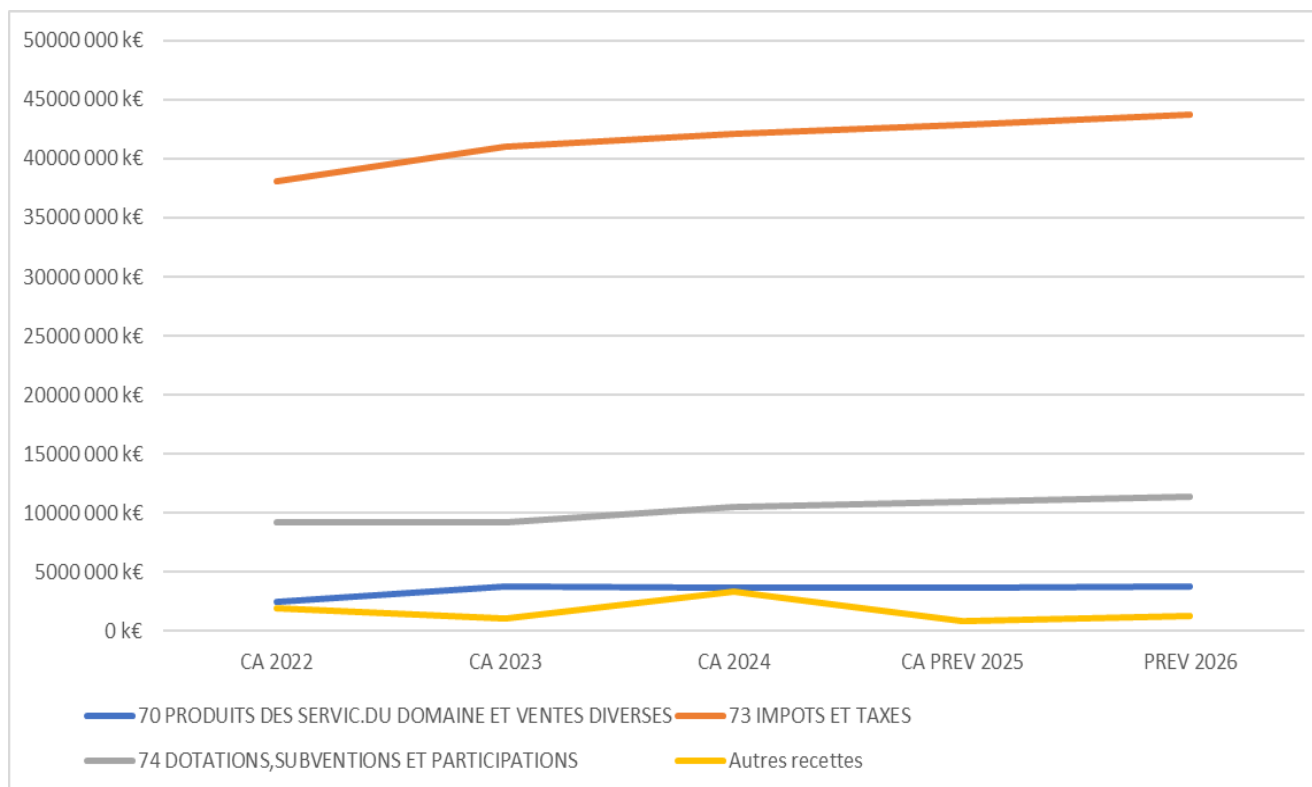
Pour la caisse des écoles, l'incertitude pesant sur les contrats PEC pourrait amener la ville à abonder en cours d'année la subvention envisagée pour 2026.

Subventions aux associations

La ville poursuit son accompagnement financier et logistique aux associations du territoire. L'enveloppe de 1 million d'euros sera reconduite en 2026.

3. Les recettes (hors opérations d'ordre)

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA PREV 2025	PREV 2026
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	559k€	600k€	581k€	400k€	400k€
70 PRODUITS DES SERVIC.DU DOMAINE ET VENTES DIVE	2 525k€	3 781k€	3 659k€	3 723k€	3 769k€
73 IMPOTS ET TAXES	38 038k€	41 014k€	42 133k€	42 844k€	43 759k€
74 DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	9 204k€	9 185k€	10 471k€	10 951k€	11 370k€
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	214k€	487k€	275k€	300k€	325k€
76 PRODUITS FINANCIERS	0k€	0k€	0k€	129k€	0k€
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	725k€	0k€	2 482k€	5k€	50k€
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	450k€	0k€	0k€	0k€	500k€
Total général	51 715k€	55 067k€	59 601k€	58 351k€	60 173k€



Les dotations et participations - Chapitre 74

	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA PREV 2025	PREV 2026
74 DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	9 204k€	9 185k€	10 471k€	10 951k€	11 370k€
74111 Dotation forfaitaire des communes	3 271k€	3 311k€	3 521k€	3 651k€	3 778k€
741125 Dotation d'aménagement des communes d'Outre-mer (D	3 547k€	3 782k€	4 179k€	4 524k€	4 841k€
74718 AUTRES	1 892k€	1 587k€	1 788k€	1 488k€	1 339k€
74834 ETAT - COMPENS. AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE	270k€	260k€	0k€	0k€	
74833 ETAT - COMPENS.AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXES		52k€	322k€	452k€	550k€
7478222 CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	143k€	41k€	146k€	163k€	163k€
7473 DEPARTEMENTS	0k€	52k€	79k€	16k€	15k€
7477 EUROPE	0k€	31k€	0k€	144k€	30k€
74XXX AUTRES	81k€	70k€	437k€	513k€	653k€

Les dotations de l'Etat :

En 2025, la DGF a augmenté de 3.67% par rapport à 2024 (+6.2% en 2024 sur 2023) sous l'impulsion de l'augmentation de notre population de plus de 5% en 2024 et + 2% en 2025. S'agissant de la DACOM, une évolution de plus de 10% est constatée sur les 2023 et 2024 et +8.26 en 2025.

Pour 2026, la DACOM devrait maintenir son dynamisme pour la ville à +7% minimum, et la DGF bénéficiera d'un dynamisme favorable de la part population estimé entre +3 et 4%

Néanmoins ce chapitre sera impacté par la baisse de part Etat sur les contrats aidés dont le montant n'est pas connu à ce jour.

Les prestations de services - Chapitre 70

Ce chapitre est composé à 85% des prestations de restauration scolaire assurées par la Ville et facturées aux familles. L'évolution de cette recette sera liée au taux d'inflation qui est l'index de revalorisation de la participation des familles aux prestations de restauration scolaire.

Les 15% restant composés à part équivalente des remboursements de la part agent aux chèques déjeuners et du remboursement des frais de restauration de la Caisse des Ecoles seront stables en 2026.

La fiscalité – Chapitre 73

La revalorisation des bases a été de +1.7% en 2025. Pour 2026 cette revalorisation devrait chuter à environ 1%. Une évolution très timide des recettes fiscales qui bénéficiera au contribuable après une année d'évolution historique en 2023 à +de 7%.

Les taux de fiscalité

Pas l'évolution des taux communaux qui sont les suivants :

Libellé	2025	2026 proposé	Evolutio n
Taxe sur le foncier bâti communal	48,68	48,68	+0.00%
Taxe sur le foncier bâti Départemental			
Taxe sur le foncier non bâti	41,87	41,87	+0.00%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	24.79	24.79	+0.00%

Les autres recettes fiscales

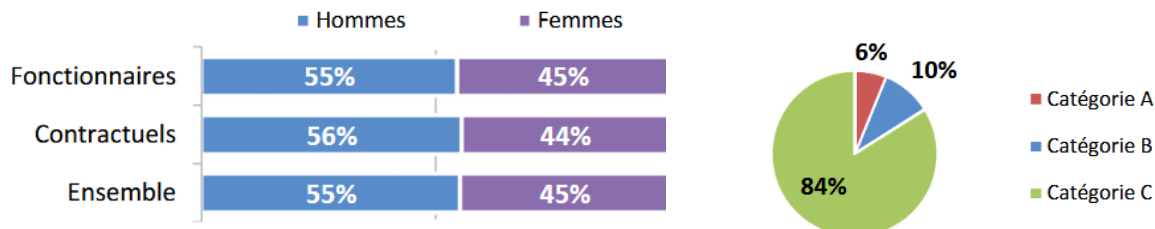
L'Attribution de Compensation (AC) versée par le TO : conformément au rapport de la CLECT (Commission Locale pour l'Evaluation des Charges Transférée) sur l'évaluation des charges liées à la compétence zones économiques, l'AC a été réévaluée à 483k€ depuis 2021.

L'octroi de Mer : L'enveloppe « garantie » d'octroi de mer à répartir 2025 a été revue à la baisse pour le BS2025 (-400k€). En effet les encaissements constatés depuis janvier 2025 sont bien en dessous des montants mensuels prévisionnels. En 2026, une évolution très prudente sera proposée en inscription

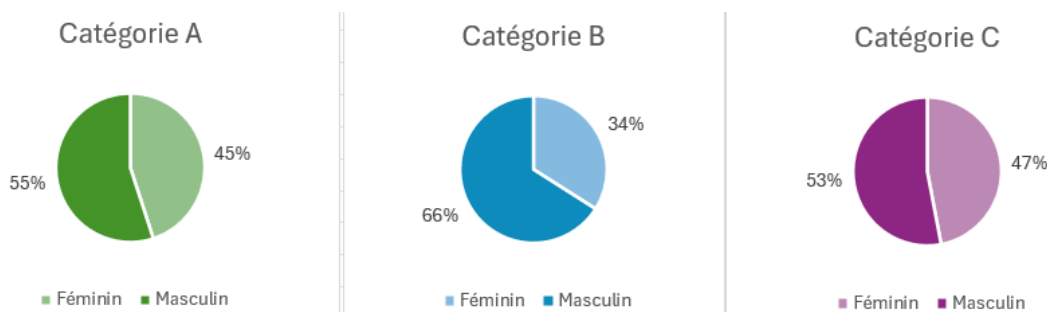
LES EFFECTIFS

1. La structure des effectifs et son évolution

Effectifs au 31/12/2024 (source RSU 2025) :



Répartitions par catégorie hiérarchique



Années	Effectifs au 31/12	ETPR Equivalent temps plein rémunéré)	Cout moyen mensuel d'un salaire chargé
2023	812	765	3 373.00 €
2024	844	754	3 702.00 €
2025	867	775	3 283.00 €

Les effectifs ont augmenté de manière continue (+6.77 % sur 2 ans), traduisant une dynamique de recrutement pour le renforcement des services.

L'ETPR (nombre d'heures travaillées en équivalent temps plein) reste relativement stable (+1.31 %), ce qui peut indiquer une meilleure gestion du temps de travail.

La diminution du coût moyen mensuel chargé en 2025, après une hausse observée en 2024, s'explique principalement par une baisse du volume d'heures supplémentaires et une maîtrise des coûts liés aux recrutements. Cette évolution traduit une optimisation des ressources humaines et une gestion budgétaire plus rigoureuse.

À cela s'ajoute l'impact de la réforme sur la rémunération en cas d'arrêt maladie, avec l'application du maintien à 90 % du traitement dès le premier jour, depuis le 1^{er} mars 2025.

2. Rémunération

Chiffres de la rémunération titulaires 2025 estimés

Montants	2024	2025	Variation 2025/2024
Traitement de base titulaires	6 099 290 €	6 346 518 €	4%
NBI	74 832 €	70 479 €	-6%
Régime indemnitaire	1 123 881 €	1 176 833 €	5%
Heures sup	204 909 €	149 914 €	-27%
<i>Dont titulaires</i>		65 193 €	
Astreinte	133 244 €	128 220 €	-4%
<i>Dont titulaires</i>		67 840 €	

012 par nature	2022	2023	2024	2025
Titulaires	9 487k€	9 704k€	10 960k€	11 689k€
<i>Dont primes et indemnités</i>	4 211k€	4 163k€	4 861k€	4 871k€
Allocations retour à l'emploi (indemnités chômage)	8k€	24k€	83k€	127k€
Non titulaires	10 064k€	10 428k€	10 981k€	10 705k€
Emplois aidés (PEC)	2 551k€	2 227k€	2 172k€	2 085k€
Apprentis	70k€	66k€	64k€	73k€
Chèques déjeuners	588k€	682k€	788k€	916k€
Charges	7 522k€	7 865k€	8 539k€	8 773k€
Total	30 284k€	30 972k€	33 504k€	34 368k€
Evolution en %	2,27%	2,27%	8,17%	2,58%

L'analyse des données met en évidence une légère augmentation de la masse salariale entre 2024 et l'estimatif 2025, avec une hausse de 2.58%. Cette évolution est cohérente avec les projections nationales pour la Fonction Publique Territoriale, où la croissance de la masse salariale brute est estimée à environ +3 %. Elle s'explique notamment par l'impact de la revalorisation du taux de cotisation CNRACL intervenue en 2024, qui continue de produire ses effets en 2025.

Facteurs de maîtrise

1. **SMIC** : Il n'y a eu aucune augmentation du SMIC en 2025, car la dernière revalorisation a été anticipée au 1er novembre 2024, avec une hausse de +2 %. Le SMIC est resté stable tout au long de l'année 2025. Aucune revalorisation automatique n'a été déclenchée, car l'inflation n'a pas atteint le seuil requis.

2. **Attribution d'Indice** : En 2025, il n'y a eu aucune attribution réglementaire de points d'indice pour les agents de la Fonction Publique Territoriale. Il n'y a pas eu de hausse automatique des traitements indiciaires. Les évolutions salariales en 2025 dépendent uniquement des avancements individuels.

3. NBI : Baisse de 6 % du montant global de la NBI suite à l'analyse et à la régularisation des NBI versées à tort aux régisseurs suppléants. Cette correction a permis de rétablir une application conforme des critères d'attribution.

4. Compte Épargne Temps (CET) : En 2025, la dépense liée au CET est en baisse, s'établissant à 70 300 €. Cette diminution s'explique par le respect des deux versements annuels (en mars et en septembre), et l'absence de versement en décembre, mesure proposée aux agents en réponse à la suppression soudaine de la GIPA.

5. Ruptures Conventionnelles : En 2025, seuls 4 dossiers de rupture conventionnelle ont été instruits, pour un montant total de 96 500 €, contre 10 dossiers en 2024, ayant généré une dépense de 222 638 €. Cette baisse s'explique par une mobilisation plus ciblée du dispositif. Le dispositif, initialement réservé aux agents en CDI, a été pérennisé. Pour les fonctionnaires titulaires, il existait jusqu'en décembre 2025 sous forme expérimentale. Cette phase étant désormais achevée, le dispositif est également pérennisé pour eux à compter de 2026, avec un cadre réglementaire renforcé. Les circulaires d'application précisant les modalités de mise en œuvre sont attendues d'ici la fin de l'année 2025.

6. Heures Supplémentaires : Diminution significative des heures supplémentaires avec une optimisation des plannings et un suivi régulier via des processus RH.

La baisse des astreintes suite à la rationalisation des dispositifs de disponibilité tout en maintenant la continuité du service public

7. Contrats PEC : Sur les 244 contrats PEC prévisionnels pour l'année 2025, 210 ont été effectivement attribués, soit un écart de 34 contrats. Ces contrats, d'une durée de 10 mois, sont financés à hauteur de 50 % par l'État. Ce différentiel a pu être partiellement compensé par le recours à des dispositifs alternatifs, notamment 25 contrats PEC BRSA de 11 mois, pris en charge à 60 % par le Département. D'autres leviers ont également été mobilisés, tels que l'emploi de personnels non permanents, la mutualisation de certaines missions entre directions, en particulier dans les secteurs de la restauration et des affaires scolaires, ainsi que l'augmentation du temps de travail pour certains agents volontaires à temps non complet.

Facteurs de hausse

1. Cotisation : Hausse progressive de la CNRACL, 3 points en 2025 soit un taux de 34,65 %. Augmentation de l'URSSAF 1%

2. Protection Sociale Complémentaire : Mise en place du régime de prévoyance maintien de salaire : 2 800 € pour 68 contrats

3. Titularisation au 1er janvier 2025 : pour le plan 2023 et 2024

4. Régime Indemnitaire : Le versement du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) ainsi que la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire spécifique à la Police Municipale (ISFE) ont été réalisés en année pleine, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

5. Rachat de cotisation et contribution CNRACL pour des agents qui étaient contractuels
189 477€ en 2024 et 86 910€ en 2025

4. Promotion interne 2025 : 4 agents (2A, 1B, 1C) + 11 300 € (nomination avril 2025)

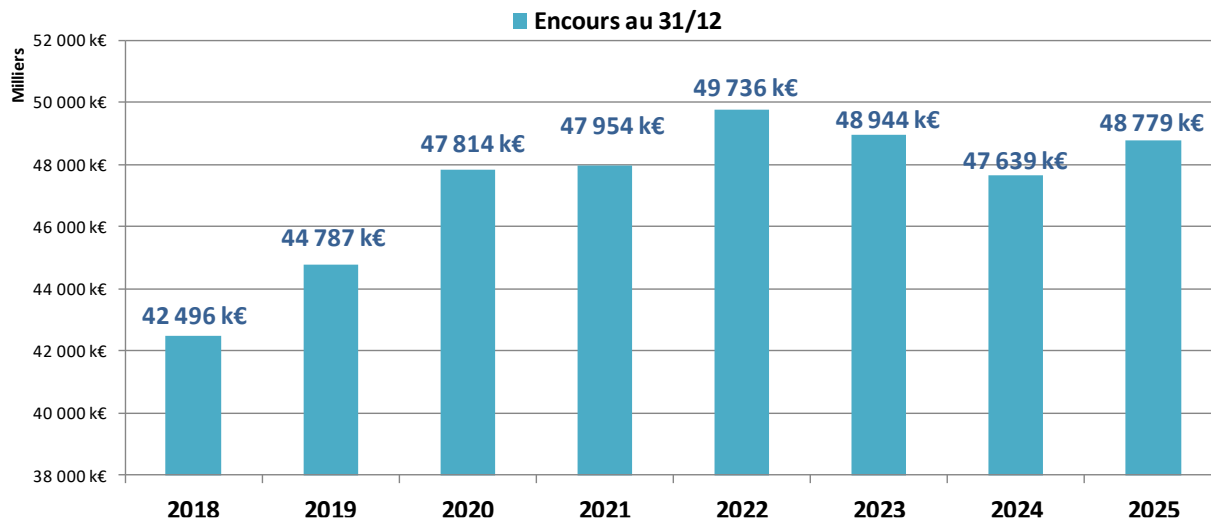
Conclusion

L'année 2025 s'inscrit dans une dynamique de maîtrise des charges de personnel, tant au niveau national que local. Malgré une croissance modérée de la masse salariale, +2.58 %, (contre 1,91 % au national) la collectivité poursuit ses efforts d'optimisation, notamment à travers :

- Stabilité du SMIC et absence de revalorisation indiciaire, limitant les effets mécaniques sur les traitements.
- Baisse des ruptures conventionnelles (4 dossiers contre 10 en 2024).
- Réforme sur la rémunération en cas d'arrêt maladie, avec l'application du maintien à 90 % du traitement dès le premier jour, depuis le 1er mars 2025.
- Diminution des heures supplémentaires, traduisant une meilleure organisation du travail.
- Gestion proactive des contrats PEC, avec un écart de 34 contrats compensé par des solutions alternatives (PEC BRSA, contrats non permanents, mutualisation de missions, augmentation du temps de travail).

1. Historique endettement de 2018 à 2025

ENCOURS DE LA DETTE DE 2018-2026



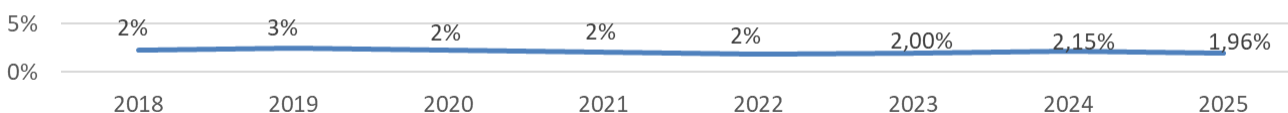
Encours au 31/12	42 496k€	44 787k€	47 814k€	47 954k€	49 736k€	48 944k€	47 639k€	48 779k€
	1,54%	5,39%	6,76%	0,29%	3,72%	-1,59%	-2,67%	2,39%
par habitants	1 284 €	1 343 €	1 433 €	1 452 €	1 489 €	1 450 €	1 335 €	1 367 €

Evolution de la dette par habitants



De 2022 et 2024, la commune est en situation de désendettement. Conjuguée avec l'évolution de la population l'encours de dette par habitant chute à 1335€ en 2024. Ce montant peut paraître élevé comparé à la moyenne régionale de notre strate (968€ pour 2024), cependant le coût de la dette par habitant de la Ville est identique à la moyenne de la même strate des communes nationales soit 28€ par habitant.

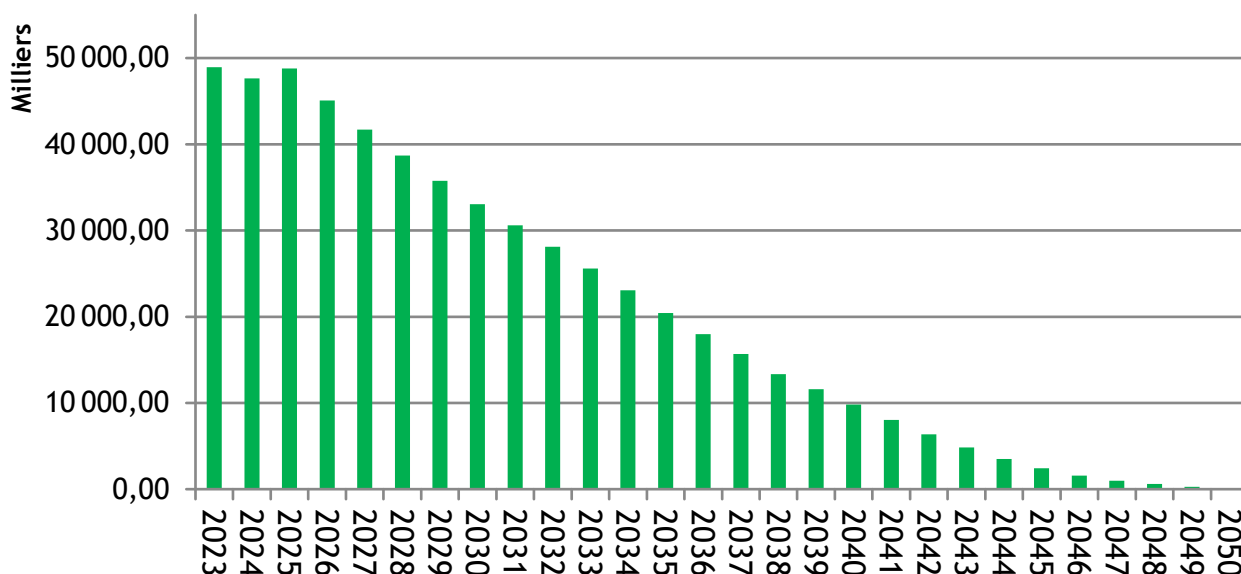
Evolution du taux intérêts moyen de la dette



Le contexte du coût de la dette est devenu « relativement » défavorable depuis 2022, ce qui a contraint la Ville à limiter le recours à l'emprunt en 2023 et en 2024. En 2025, 5 millions d'€ seront mobilisés pour le financement des investissements. Pour 2026, une enveloppe prévisionnelle de 5 à 7M€ est envisagée.

2. Le profil d'extinction de la dette

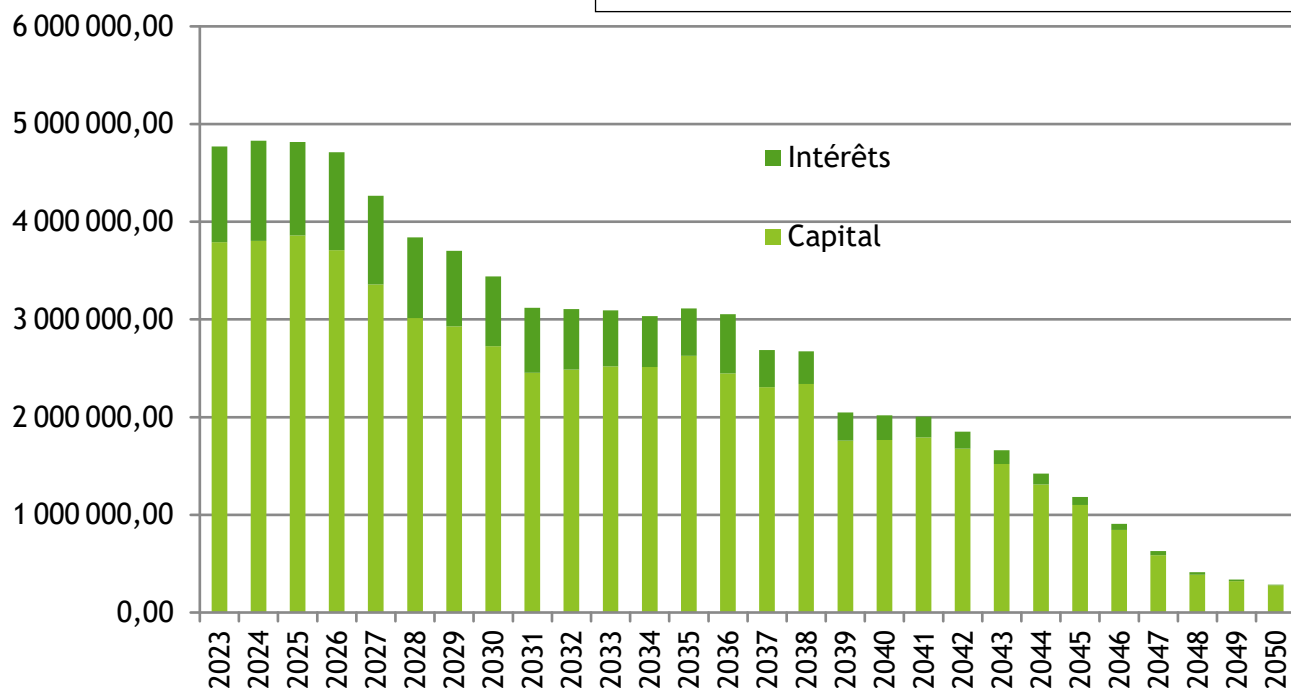
Capital restant dû au 31/12



La structure de la dette est composée à 92% de prêts à taux fixe (sans aucun risque de taux) et à 8% de prêts à taux indexés sur livret A.

Le taux moyen global de notre encours se situe à 1.96% en 2025 (contre 2.12% en 2024). Malgré des conditions de taux moins favorables de nos derniers contrats signés, le taux moyen reste contenu aux alentours de 2% alors que la moyenne nationale selon l'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales se situe à 2.39% en 2023 pour l'ensemble des communes au niveau national.

3. L'annuité de la dette



L'amortissement annuel du capital de la dette peut se faire selon plusieurs méthodes ;

- Par amortissement constant (1/4 de notre encours) : plus économique, ce type d'amortissement suppose néanmoins une dépense plus importante sur les premières années du contrat.
- Par amortissement progressif (3/4 de notre encours) : ce mode de remboursement est légèrement plus onéreux mais diffère son remboursement dans le temps.

4. La prospective de la dette

A compter de 2027, la forte baisse de l'annuité dégage, jusqu'en 2031, des marges de manœuvres très intéressantes permettant de faire face à un niveau de dépenses d'équipements toujours important et un taux de subventionnement en baisse constante.

A ce stade de la préparation budgétaire, l'enveloppe qui sera autorisée par le Conseil Municipal au Maire dans le cadre de sa délégation de signature en matière d'emprunt se situera entre 5 et 7 millions d'€ pour le budget principal de la ville. Il est précisé que l'autorisation de signature ne vaut que dans la limite des crédits qui seront inscrits au budget 2026.

LA PROSPECTIVE jusqu'en 2029

1. Evolution des grandes masses budgétaires

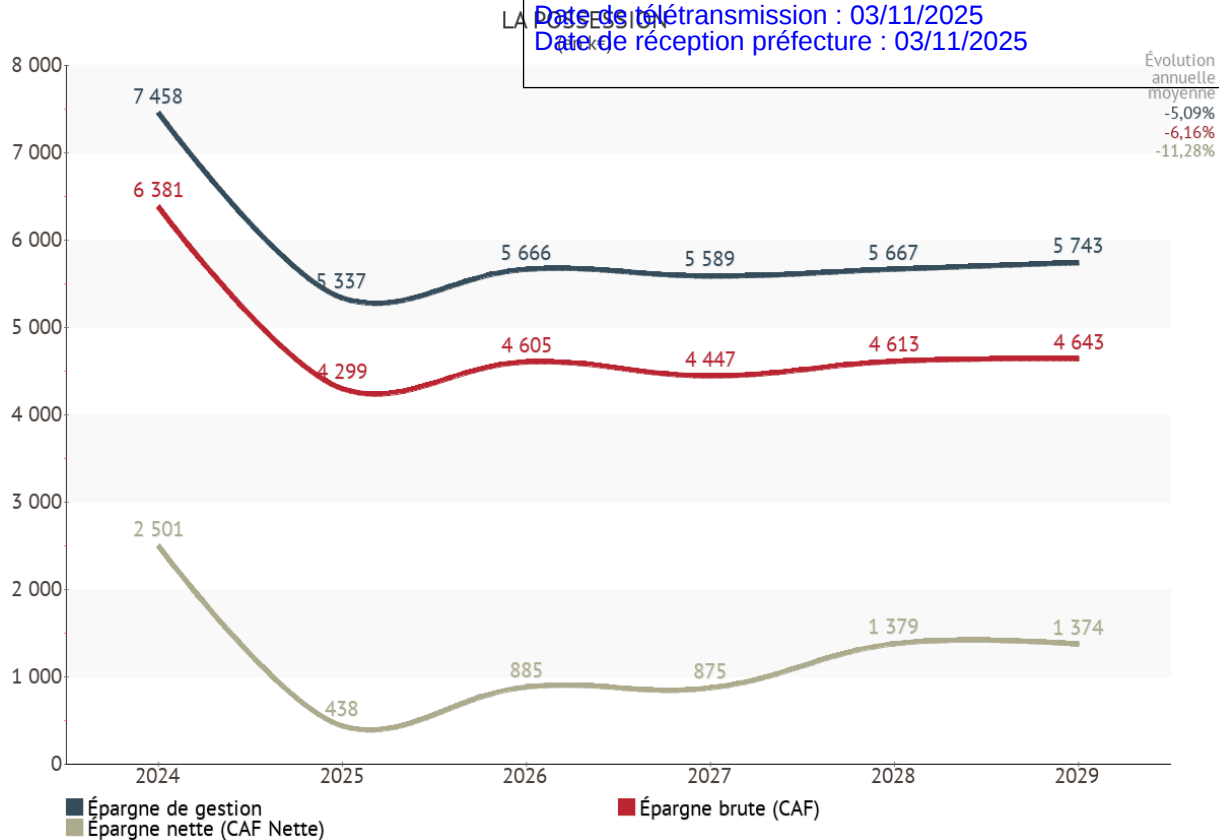
	CA 2024 en €	CA 2025 en €	CA 2026 en €	CA 2027 en €	CA 2028 en €	CA 2029 en €
Recettes de gestion	57 118 718	58 217 393	59 622 761	61 134 725	62 489 728	63 881 277
Impôts et taxes (R73)	24 094 221	24 639 530	25 220 078	25 815 141	26 425 081	27 050 268
Dépenses de gestion	49 660 409	52 880 232	53 956 869	55 545 747	56 822 498	58 138 251
Dépenses de personnel (D012)	33 507 029	35 852 521	36 928 097	38 035 940	39 177 018	40 352 328

A l'horizon 2029, des certitudes peuvent être déjà avancées :

- Le chapitre 012 des charges de personnel restera sous tension : nouvelles dépenses obligatoires (mutuelles/prévoyance), augmentation des taux de cotisations retraites, pérennisation des contrats aidés etc. Afin de maintenir la trajectoire décrite ci-dessus le maintien des effectifs au niveau actuel sera nécessaire.
- L'inflation a exercé une contrainte importante en 2023 et l'a maintenue en 2024. A compter de 2025 la détente constatée nous permet d'inverser la tendance d'une évolution des dépenses supérieure à celle des recettes.

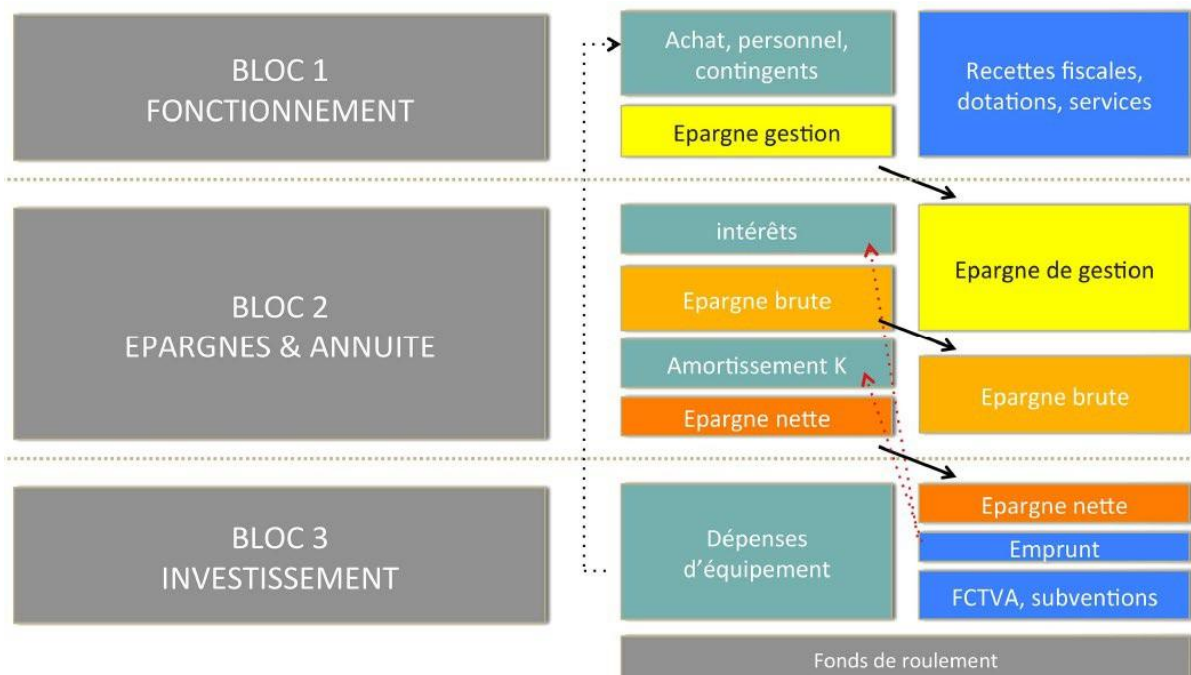
2. L'autofinancement

	CA 2024 en €	CA 2025 en €	CA 2026 en €	CA 2027 en €	CA 2028 en €	CA 2029 en €
Recettes de gestion	57 118 718	58 217 393	59 622 761	61 134 725	62 489 728	63 881 277
Dépenses de gestion	49 660 409	52 880 232	53 956 869	55 545 747	56 822 498	58 138 251
Épargne de gestion	7 458 309	5 337 161	5 665 892	5 588 978	5 667 230	5 743 026
Intérêts de la dette existante	994 274	955 608	853 426	763 391	684 115	639 344
Intérêts de la dette nouvelle			125 000	296 341	287 466	378 370
Soldes financiers, except. & provisions	- 82 707	- 82 707	- 82 707	- 82 707	- 82 707	- 82 707
Épargne brute (CAF)	6 381 328	4 298 846	4 604 759	4 446 539	4 612 942	4 642 605
Amortissement capital dette existante	3 880 715	3 860 690	3 573 868	3 216 971	2 870 333	2 778 277
Amortissement capital dette nouvelle			146 380	354 971	363 845	490 045
Épargne nette (CAF Nette)	2 500 613	438 156	884 511	874 597	1 378 764	1 374 283



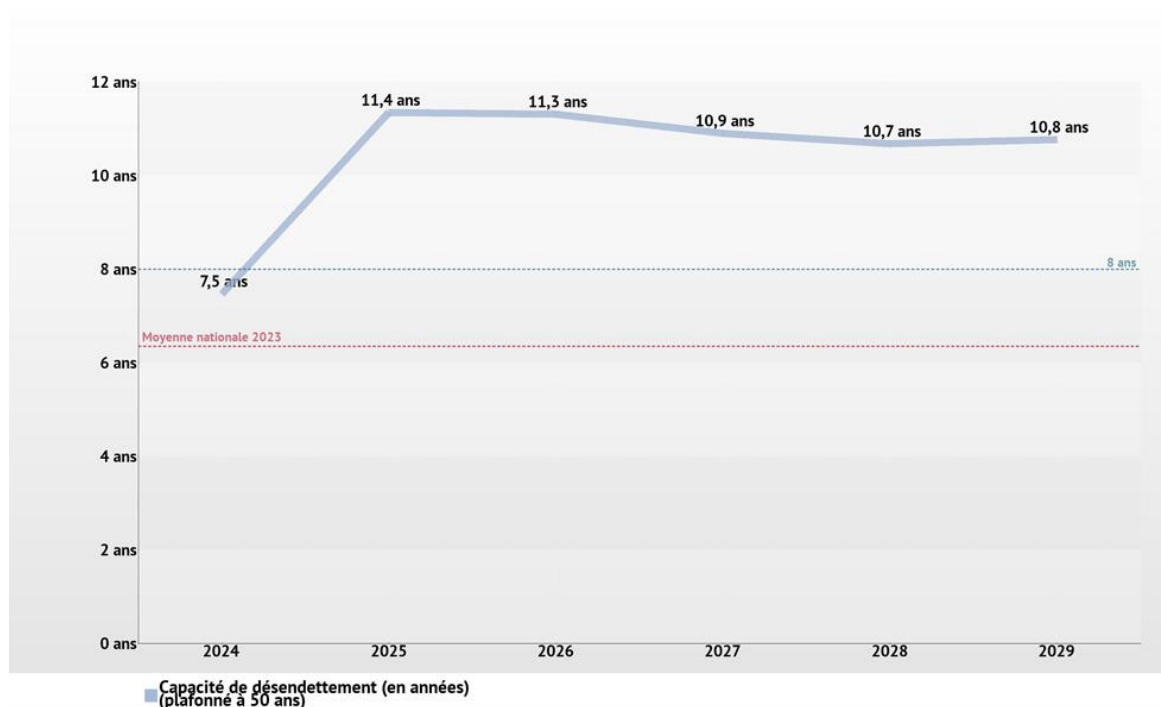
L'analyse des épargnes donne des indications de référence sur la santé financière d'un organisme aux financeurs ou aux autorités de contrôle. L'année 2024 notre épargne nette a atteint un pic à 2,5M€. La baisse du dynamisme de nos recettes entraîne une chute de l'épargne nette en 2025. A compter de 2026 une lente remontée est envisagée jusqu'en 2026 pour se stabiliser à +1.3M€ à partir de 2028.

Pour mémoire - Ci-dessous décomposition et usage des différentes épargnes



3. La capacité de désendettement

Exprimée en années la capacité de désendettement indique le nombre d'années d'épargne brute nécessaire au remboursement de l'encours de la dette restante. Dans la prospective 2025-2031, intégrant la programmation pluriannuelle (cf. ci-après), la capacité de désendettement, évoluera entre 7 et 11 années, pour rappel ce ratio était de 17 années en 2021. Elle se stabilisera à ces niveaux sur toute la période considérée.



4. La programmation pluriannuelle d'investissements 2025-2031

La prospective financière inclut les principaux investissements inscrits au programme pluriannuel pour les prochaines années. Ces opérations concernent principalement les domaines de l'éducation, des infrastructures et de l'aménagement urbain. Les montants et leur planification seront précisés dans le cadre des budgets primitifs successifs.

Liste des investissements 2025-2031

Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20251028-21OCT2025-DE
Date de télétransmission : 03/11/2025
Date de réception préfecture : 03/11/2025

Libellé opérations/programmes 2025-2031	Montant opération		2025		2026		2027		2028		2029		2030		2031	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
25230 : TRAVAUX FINANCES DSIL 2025	374k€	197k€	374k€	197k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
25230 Opérations DSIL 2025	374k€	197k€	374k€	197k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
ADAP : Programme d'accessibilité	636k€	0k€	236k€	0k€	200k€	0k€	200k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
17803 ADAP AGENDA D ACCESSIBILITE PROGRAMMEE	636k€	0k€	236k€	0k€	200k€	0k€	200k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
CCAS : EQUIPEMENT PETITE ENFANCE ET FAMILLE	1 668k€	512k€	1 538k€	471k€	130k€	42k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
19501 REHABILITATION BATIMENT DU CCAS	1 329k€	426k€	1 329k€	426k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
21602 RENOVATION ENERGETIQUE POLE ENFANCE	62k€	0k€	62k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
25401 EPICERIE SOCIALE	126k€	27k€	56k€	10k€	70k€	17k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
25402 MISE AU NORMES STRUCTURES PETITE ENFANCE	150k€	60k€	90k€	35k€	60k€	25k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
CULT : EQUIPEMENTS CULTURELS	658k€	300k€	178k€	50k€	480k€	250k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
21321 REHABILITATION ET REAMENAGEMENT DE LA MEDIATHEQUE	158k€	50k€	158k€	50k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
23501 TI KAZ A LIVRE	1k€	0k€	1k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
24302 MISE EN CONFORMITE PLACE FESTIVAL	484k€	250k€	4k€	0k€	480k€	250k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
3EME LIEU 3EME LIEU MEDIATHEQUE	14k€	0k€	14k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
ECOLES : PROGRAMME BATIMENTS D'ENSEIGNEMENT	18 988k€	10 677k€	2 343k€	2 746k€	4 637k€	1 309k€	4 790k€	1 622k€	3 490k€	3 000k€	3 678k€	2 000k€	50k€	0k€	0k€	0k€
10210 ACQUISITION RIDEAUX IGNIFUGES	100k€	0k€	0k€	0k€	25k€	0k€	25k€	0k€	25k€	0k€	25k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
12215 RENOVATION R MONDON	24k€	1 000k€	9k€	0k€	5k€	0k€	5k€	500k€	5k€	500k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
14221 CUISINE SATELLITE PAUL ELUARD	0k€	244k€	0k€	244k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
14224 GROUPE SCOLAIRE COEUR DE VILLE SIMONE VEIL	6k€	0k€	6k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
15202 SOLUTION OMBRAGES	248k€	174k€	128k€	160k€	120k€	14k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
15215 ACQUISITIONS MODULAIRES	325k€	125k€	25k€	125k€	100k€	0k€	100k€	0k€	100k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
16204 MISE AUX NORMES RESTAURANTS SATELLITES	457k€	244k€	457k€	244k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
18201 GROUPE SCOLAIRE CDV 2	6 743k€	3 500k€	0k€	0k€	0k€	0k€	300k€	0k€	3 000k€	1 500k€	3 443k€	2 000k€	0k€	0k€	0k€	0k€
19203 DIAGNOSTIC ET TRAVAUX THERMIQUE DES ECOLES	152k€	150k€	32k€	50k€	60k€	50k€	60k€	50k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
20201 PORTES COUPE FEU CUISINES	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
20203 TOITURE VEGETALISEE DANS LES ECOLES	308k€	0k€	8k€	0k€	100k€	0k€	100k€	0k€	100k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
20206 MISE AUX NORMES SANITAIRES DANS LES ECOLES	455k€	0k€	55k€	0k€	100k€	0k€	100k€	0k€	100k€	0k€	100k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
21201 DEPLACEMENT ECOLE RAYMOND MONDON/E DE PARNY	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
21204 CREATION D'UNE ECOLE MATERNELLE 6 CLASSES J.JORON	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
21205 CUISINE CENTRALE YOURI GAGARINE	9 082k€	4 997k€	1 175k€	1 680k€	3 967k€	1 245k€	3 940k€	1 072k€	0k€	1 000k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
21207 RENOVATION ECOLE AUGUSTE LACAUSSE	79k€	66k€	79k€	66k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
21208 SECURISATION DES ECOLES	389k€	42k€	149k€	42k€	60k€	0k€	60k€	0k€	60k€	0k€	60k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
21211 SOL AMORTISSANT DANS LES ECOLES	257k€	0k€	7k€	0k€	50k€	0k€	50k€	0k€	50k€	0k€	50k€	0k€	50k€	0k€	0k€	0k€
22201 REHABILITATION PARTIELLE ECOLE PAUL LANGEVIN	5k€	0k€	5k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
23201 SCHEMA DIRECTEUR DES ECOLES	111k€	89k€	111k€	89k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
23301 CREATION LOCAL ARCHIVES ECOLE EVARISTE DE PARNY	4k€	0k€	4k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
24203 VESTIAIRE ARTHUR ALMERY	70k€	46k€	70k€	46k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
25200 CREATION REFECTOIRE PROVISOIRE ECOLE P AUL ELUARD	25k€	0k€	25k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
Brasseurs d'air dans les écoles A. Malraux/P Eluard/J Curie/J Ducl	150k€	0k€	0k€	0k€	50k€	0k€	50k€	0k€	50k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€

Libellé opérations/programmes 2025-2031	Montant opération		2025		2026		2027		2028		2029		2030		2031	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
GPRO : GRANDS PROJETS	50 620k€	29 258k€	11 303k€	5 929k€	7 311k€	4 386k€	9 181k€	5 867k€	8 461k€	4 721k€	6 107k€	4 125k€	3 108k€	2 253k€	5 147k€	1 976k€
11813 ZAC COEUR DE VILLE	22 526k€	18 439k€	3 638k€	3 300k€	2 047k€	1 886k€	3 881k€	3 577k€	3 061k€	2 821k€	2 848k€	2 625k€	2 445k€	2 253k€	4 605k€	1 976k€
12802 AMENAGEMENT LITTORAL	230k€	0k€	230k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
12804 RHI/ZAC MOULIN JOLI	6 385k€	1 429k€	2 580k€	1 429k€	1 250k€	0k€	1 250k€	0k€	1 250k€	0k€	0k€	0k€	13k€	0k€	42k€	0k€
19808 VOIE DIRECTE NORD EX VOIE SUR BERGE	12 209k€	8 190k€	600k€	0k€	3 000k€	2 500k€	3 000k€	2 290k€	3 000k€	1 900k€	2 609k€	1 500k€	0k€	0k€	0k€	0k€
211-ACQUISITIONS FONCIERES	4 420k€	1 200k€	3 570k€	1 200k€	200k€	0k€	200k€	0k€	150k€	0k€	150k€	0k€	150k€	0k€	0k€	0k€
BUDGET ZAC MOULIN JOLI	700k€	0k€	100k€	0k€	300k€	0k€	300k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
ECOCITE GIP ECOCITE	721k€	0k€	121k€	0k€	50k€	0k€	50k€	0k€	500k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
FONCIER COLLEGE	3 430k€	0k€	465k€	0k€	465k€	0k€	500k€	0k€	500k€	0k€	500k€	0k€	500k€	0k€	500k€	0k€
LOISIRS : EQUIPEMENTS DE LOISIRS	248k€	0k€	98k€	0k€	50k€	0k€	50k€	0k€	50k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
13421 AIRES DE JEUX	199k€	0k€	49k€	0k€	50k€	0k€	50k€	0k€	50k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
16402 ESPACE LUDIQUE ET PAYSAGER DE MOULIN JOLI	24k€	0k€	24k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
MARELLES FOURNITURES ET POSES DE MARELLES	24k€	0k€	24k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
PDU : PROGRAMME DEPLACEMENT URBAIN	1 063k€	1 179k€	1 053k€	1 179k€	10k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
09804 ETUDES PLAN DE CIRCULATION	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
21803 PROLONGEMENT VOIE VERTE RUE HANOI A PABLO NERUDA	90k€	317k€	90k€	317k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
21814 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE CYCLABLE	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
22800 INFRASTRUCTURES MODES DOUX	973k€	743k€	963k€	743k€	10k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
Mise en place du nouveau plan de déplacement (Etudes et Travaux)	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
VILLE APAISEE	0k€	119k€	0k€	119k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
RESVOI : DIVERS RESEAUX ET VOIRIE	10 467k€	6 262k€	3 198k€	1 481k€	813k€	240k€	1 656k€	1 070k€	1 600k€	1 220k€	1 400k€	1 050k€	1 400k€	1 050k€	400k€	150k€
06814 RECONSTITUTION DE LA PISTE RIVIERE DES GALETS	857k€	681k€	244k€	170k€	213k€	170k€	200k€	170k€	200k€	170k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
13828 RÉNOVATION DE LA RUE ALBERT CAMUS	2k€	0k€	2k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
17900 IRRIGATION PLATEAU STE THERESE	4 156k€	3 600k€	50k€	0k€	100k€	0k€	1 006k€	900k€	1 000k€	900k€	1 000k€	900k€	1 000k€	900k€	0k€	0k€
18801 RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC	980k€	531k€	980k€	531k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
18802 PROGRAMME VOIRIE COMMUNALE	3 222k€	1 300k€	1 422k€	630k€	300k€	70k€	300k€	0k€	300k€	150k€	300k€	150k€	300k€	150k€	300k€	150k€
19800 VOIES VERTES/DOUCES / PARKING / PISTE CYCLABLE	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
20812A PLAN D'ACTIONS STATIONNEMENT	68k€	0k€	68k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
21811 GESTION DES EAUX PLUVIALES	150k€	150k€	150k€	150k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
23701 SYSTEMES DE TELEGESTION ENTRE 2 OUVRAGES HYDRO	16k€	0k€	16k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
PARTICIPATION SIDELEC	1 016k€	0k€	266k€	0k€	200k€	0k€	150k€	0k€	100k€	0k€	100k€	0k€	100k€	0k€	100k€	0k€
SECU : EQUIPEMENTS POUR LA SECURITE	447k€	432k€	132k€	382k€	115k€	50k€	80k€	0k€	45k€	0k€	45k€	0k€	15k€	0k€	15k€	0k€
21101 RAVALEMENT DE FACADE GENDARMERIE	159k€	80k€	39k€	80k€	30k€	0k€	30k€	0k€	30k€	0k€	30k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
21110 VIDEO PROTECTION POLICE MUNICIPALE	100k€	50k€	25k€	0k€	50k€	50k€	25k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
21112 DEPLACEMENT POLICE MUNICIPALE	31k€	302k€	31k€	302k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
ALARME INC ALARME INCENDIE	21k€	0k€	1k€	0k€	10k€	0k€	10k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
ALARME INT ALARME ANTI INTRUSION	38k€	0k€	8k€	0k€	5k€	0k€	5k€	0k€	5k€	0k€	5k€	0k€	5k€	0k€	5k€	0k€
CAMERAS POSE DE CAMERAS POUR SECURISATION	17k€	0k€	17k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
EXTINCTEUR EXTINCTEURS	80k€	0k€	10k€	0k€	20k€	0k€	10k€	0k€	10k€	0k€	10k€	0k€	10k€	0k€	10k€	0k€

Accusé de réception en préfecture

1202919740081-20251203010CT2025-DE

1202919740081-20251203010CT2025-DE

Date de réception préfecture : 03/11/2025

Libellé opérations/programmes 2025-2031	Montant opération		2025		2026		2027		2028		2029		2030		2031	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
SPORTS : EQUIPEMENTS SPORTIFS	3 895k€	2 702k€	1 417k€	812k€	1 478k€	1 190k€	1 000k€	700k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
19411 RENOVATION PISCINE MUNICIPALE	57k€	0k€	57k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
20401 REHABILITATION PLATEAU BLEU Y.GAGARINE A COLLEGE R	50k€	0k€	50k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
20402 DEMENAGEMENT SERVICES DES SPORTS	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
21410 REHABILITATION SYNTHETIQUE ARISTE BOLON	9k€	0k€	9k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
21415 PLATEAU HAND/BASKET/FOOT A 5 SYNTHETIQUE DOS D'ANI	500k€	300k€	0k€	0k€	500k€	300k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
21416 PISTE ATHLETISME STADE ROLAND ROBERT	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
21417 RENOVATION STADE YOURI GAGARINE	1 581k€	1 091k€	181k€	91k€	400k€	300k€	1 000k€	700k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
21418 RELAMPING LED SITES SPORTIFS	1 548k€	1 311k€	970k€	721k€	578k€	590k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
22401 AMENAGEMENT DE TERRAIN DE BASKET 3*3	85k€	0k€	85k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
25301 REVETEMENT TENNIS+TEQBALL	65k€	0k€	65k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES	20 228k€	1 202k€	5 302k€	968k€	3 857k€	150k€	3 370k€	84k€	3 200k€	0k€	3 000k€	0k€	1 500k€	0k€	0k€	0k€
13830 PLU	183k€	0k€	33k€	0k€	50k€	0k€	50k€	0k€	50k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
14530 JARDINS PARTAGES	155k€	0k€	5k€	0k€	50k€	0k€	50k€	0k€	50k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
16803 PORTAGE EPFR IMMOBILISE	9 404k€	0k€	1 904k€	0k€	1 500k€	0k€	1 500k€	0k€	1 500k€	0k€	1 500k€	0k€	1 500k€	0k€	0k€	0k€
16805 REMPLACEMENT SOL SOUPLE DANS BATIMENTS COMMUNA	179k€	0k€	29k€	0k€	50k€	0k€	50k€	0k€	50k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
16806 TRAVAUX D ETANCHEITE DES BATIMENTS COMMUNAUX	299k€	337k€	149k€	337k€	50k€	0k€	50k€	0k€	50k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
20802 LOCAUX CADRE DE VIE	67k€	73k€	67k€	73k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
20805 MENUISERIE ALU BATIMENTS COMMUNAUX	255k€	107k€	115k€	107k€	70k€	0k€	70k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
20806 REMISE AUX NORMES SERVICE TECHNIQUE	137k€	0k€	37k€	0k€	100k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
21026 MISE AUX NORMES SALLE FUNERAIRE	225k€	147k€	36k€	0k€	189k€	147k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
21804 REMPLACEMENT CHAUFFE-EAU SOLAIRE	80k€	70k€	53k€	67k€	2k€	3k€	25k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
22001 SOLUTION DE GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL	102k€	168k€	102k€	84k€	0k€	0k€	0k€	84k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
23702 DEMOLITION DE BATIMENTS SUR FONCIER COMMUNAL	312k€	181k€	262k€	181k€	0k€	0k€	50k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
24500 MODERNISATION SERVICE PUBLIC	285k€	120k€	14k€	120k€	271k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
ADAPTATION ADAPTATION SUIVANT AVIS MEDICAL	72k€	0k€	22k€	0k€	25k€	0k€	25k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
ATLASBIODI ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
DIVERS INVESTISSEMENT	8 473k€	0k€	2 473k€	0k€	1 500k€	0k€	1 500k€	0k€	1 500k€	0k€	1 500k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
MAISONFRAN MAISONS FRANCE SERVICE	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€	0k€
Total affectation & échéancier	109 292k€	52 722k€	27 171k€	14 215k€	19 081k€	7 618k€	20 327k€	9 343k€	16 846k€	8 941k€	14 230k€	7 175k€	6 073k€	3 303k€	5 562k€	2 126k€
Besoin de financement			12 956k€		11 463k€		10 984k€		7 905k€		7 055k€		2 770k€		3 436k€	

Accusé de réception en préfecture

2029-19740081-2025120310CT2025-DE

62029-19740081-2025120310CT2025-DE

Date de réception préfecture : 03/11/2025

Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20251028-21OCT2025-DE
Date de télétransmission : 03/11/2025
Date de réception préfecture : 03/11/2025

VILLE DE



LA POSSESSION.RE
Ensemb' toujours mieux !